

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAG.  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE MOZOGO  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
MAYO-TSANAGA DIVISIONAL  
\*\*\*\*\*  
MOZOGO COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 04/AONO/C-MOZ/CIPM/BEC/2025 DU 28 MAI 2025 EN PROCEDURE**  
**D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DES**  
**POISSONS FRAIS A MOZOGO, DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT**  
**DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**1. 1Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre du Budget d'investissement Public du MINEPIA de l'exercice 2025, le Maire de la Commune de MOZOGO (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DES POISSONS FRAIS A MOZOGO, DANS LA COMMUNE DE MOZOGO ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

**2. 2Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries ;
- La charpente – couverture ;
- La peinture ;
- VRD.

**3. Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois.**

**4. Allotissement**

Sans objet

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments civils et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINEPIA de l'exercice 2025, sur l'imputation budgétaire n° xxxxxxxxxxxxxxx.

#### 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux Cent Mille FRANCS (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Maire de la Commune de MOZOGO.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Vingt Cinq Mille (25 000) francs CFA à la Recette Municipale de MOZOGO.

#### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Chef Service Technique de la Commune de MOZOGO au plus tard le ~~18 JUIN 2025~~ à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° ~~04~~/AONO/MOZOGO/CIPM/BEC/2025 DU ~~28 MAI 2025~~ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DES POISSONS FRAIS A MOZOGO DANS LA COMMUNE DE MOZOGO,  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Financement : BIP MINEPIA, Exercice 2025

IMPUTATION : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Délai d'exécution : Trois (03) mois

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

#### 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

#### Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le ~~18 JUIN 2025~~ à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>re</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

##### 14.1- Critères éliminatoires

###### 14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de caution de soumission.

#### **14.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de réhabilitation des bâtiments ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction BTP.
  - e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
  - f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels ;
  - g) Abandon d'un chantier au cours de trois dernières années.

#### **14.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### **14.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

#### **1Attribution**

Le Maire de la commune de MOZOGO, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **14. 1Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **15. 1Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO, Service Technique. Téléphone : \_\_\_\_\_ ;  
email : \_\_\_\_\_ BP :22 KOZA

#### **ACopies :**

- PREFET/MT ;
- ARMP pour publication au JDM;
- DDMINMAPMT (pour suivi)
- Président CIPM/COM-MOZ;
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire MOZOGO pour diffusion ;
- Affichage

MOZOGO Le : **28 MAI 2025**

**LE MAIRE**

**(AUTORITE CONTRACTANTE)**



*S A Boukaz Medjeweh*  
Instituteur de l'Enseignement Général